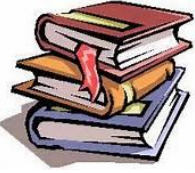




INFO MUNICIPALE MUNICIPALITÉ DE ST-JOSEPH-DE LEPAGE

NOVEMBRE 2013



BIBLIO-BIBLIO-BIBLIO

À partir du 6 novembre

Ouvert les mercredis soir aux 2 semaines

De 18h30 à 20h00

Rotation des livres au 6 semaines

VENEZ VOIR NOTRE BELLE COLLECTION LOCAL

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHALET

QUI UTILISE LES CONTENEURS D'ORDURES DE CHEMIN CORMIER ET CHEMIN ROUSSEL. SUITE À DE LA NÉGLIGENCE .À PARTIR DE 2014, ILS NE SERONT PLUS À LA DISPOSITION DES PROPRIÉTAIRES. IL VOUS SERA POSSIBLE DE METTRE VOTRE PROPRE BAC DE POUBELLE OU BIEN DE RÉCUPÉRATION SELON L'HORAIRE AUX MÊMES ENDROITS.

MERCI DE LA COMPRÉHENSION

SERVICE DE PERMIS

Vous avez besoin d'un permis de rénovation, construction ou autres. Veuillez nous contacter au bureau municipal pour prendre rendez-vous avec Monsieur Gabriel Dumont, inspecteur en urbanisme.

Au 418-775-4171



Recensement de chien 2013

Vous avez un ou plusieurs chiens, ou plus du tout. Dites-le nous, il faut mettre la liste à jour et obtenir votre médaille au bureau.

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par la présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que le conseil de la Municipalité de St-Joseph-de-Lepage, a à sa session régulière tenue le 2 décembre 2013, donné un avis de motion « réso-2013-001 » **d'un règlement régissant sur le règlement relatif au traitement des élus municipaux.**

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, au 70. Rue de La Rivière à St-Joseph-de-Lepage

DONNÉ ST-JOSEPH-DE-LEPAGE, CE 3 DÉCEMBRE 2013

Municipalité de St-Joseph-de-Lepage

Tammy Caron dg et sec-très et Françoise Bérubé, sec-très adj.

70, rue de la Rivière, St-Joseph-de-Lepage, G5H 2N8 418-775-4171